

Silence le soir

Pour des raisons de sécurité et pour ne pas perturber l'organisation de l'unité, il est demandé d'être présent dans le service le soir avant 21h30, de ne pas quitter le service pendant la nuit et de respecter le silence le soir. Les portes d'accès de l'hôpital sont fermées entre 23h00 et 6h00.

Week-end

Seul votre médecin peut vous donner l'autorisation de quitter le campus le week-end. Veuillez à être de retour à l'heure convenue.

Quitter l'hôpital

Si vous avez une raison valable de quitter l'hôpital, parlez-en d'abord avec votre médecin. Les modalités de votre hospitalisation pourront alors être adaptées. Prévenez l'infirmier(ère) lorsque vous partez. Veuillez à être de retour dans la chambre au plus tard à l'heure convenue.

Sans l'autorisation du médecin, vous quittez l'hôpital à vos propres risques. Ceci est consigné par le biais d'une attestation écrite.

Le (la) soussigné(e)
déclare avoir reçu la brochure d'admission. Dans cette brochure
sont reprises les règles de conduite.

Je déclare par la présente être d'accord avec ces directives.

Nom du patient

Date

DONNÉES DE CONTACT

E 231 septische orthopedie
UZ Leuven campus Pellenberg
Weligerveld 1
3212 Pellenberg

Tél. garde infirmière : 016 338310
Tél. infirmier(ère) en chef : 016 338707
Tél. secrétariat orthopédie : 016 338827
Fax secrétariat orthopédie : 016 338824
Tél. consultation Pellenberg : 016 338160 – 016 338021
Tél. consultation Gasthuisberg : 016 338450
Salle de plâtre Pellenberg : 016 338184
Secrétariat service social Pellenberg : 016 338350
Atelier orthopédique - VIGO - Pellenberg : 016 338850
Tél. général UZ Leuven : 016 332211



© janvier 2013 UZ Leuven
Ce texte ne peut être reproduit qu'avec l'accord du service Communication
de l'hôpital universitaire de Leuven (UZ Leuven).

Conception et réalisation
Ce texte a été rédigé par le service Orthopédie en collaboration avec le
service Communication.

Les remarques et suggestions concernant cette brochure peuvent être
adressées à communicatie@uzleuven.be.



Éditeur responsable :
UZ Leuven
Herestraat 49
3000 Leuven
tél. 016 34 49 00
www.uzleuven.be

Brochure d'accueil E 231 Orthopédie septique

Information destinée aux patients



INTRODUCTION

Bienvenue dans l'unité 231.

Dans cette brochure, vous trouverez des informations détaillées sur votre séjour à l'hôpital et sur le fonctionnement pratique du service, quelles que soient la nature et la durée de votre séjour.

Si vous avez encore des questions après avoir lu la brochure, n'hésitez pas à les poser au personnel infirmier ou à votre médecin.

Au dos, vous trouverez également une déclaration attestant que vous avez 'lu et approuvé' la brochure. Le cas échéant, nous vous demanderons de dater et signer cette attestation.

Nous vous souhaitons un prompt rétablissement.

Les collaborateurs de l'unité 231

ADMISSION

Vous êtes hospitalisé(e) dans l'unité 231, sous la supervision du Dr. Jose Stuyck ou de l'un des autres superviseurs d'orthopédie/traumatologie.

À votre arrivée dans la chambre, vous recevez un code téléphonique, le numéro de téléphone de la chambre et des informations sur les applications de notre système OctopUZ.

Ceci est suivi par un entretien d'admission. Veillez à mentionner, lors de cet entretien, tout ce qui peut être important pendant ou après votre séjour : médication, allergies, affections, soins à domicile ...

L'infirmier(ère) effectuera ou coordonnera les examens (préopératoires) nécessaires. Les examens peuvent varier en fonction de la cause de l'hospitalisation.

Veillez à apporter tout le nécessaire de toilette et des vêtements de tous les jours en suffisance.

Si vous suivez un régime, ceci sera noté et la diététicienne passera éventuellement vous voir.

Si vous ne suivez aucun régime, vous pouvez chaque jour choisir parmi différents menus. Le collaborateur logistique les parcourra avec vous. Vous pouvez vous adresser à cette personne pour toute question concernant les repas.

Le collaborateur logistique se charge aussi de votre transport vers les différents examens. Ceux-ci se peuvent se dérouler non seulement au campus Pellenberg, mais aussi au campus Gasthuisberg à Leuven. Dans ce cas, le transport est assuré par le service central de navettes.

Vous pouvez aussi obtenir des journaux et périodiques par l'intermédiaire du collaborateur logistique. Ceux-ci doivent toutefois être payés directement.

Si votre état de santé l'exige, vous serez éventuellement admis(e) dans une chambre d'isolement. En ce qui concerne les mesures particulières, vous pouvez en discuter avec l'infirmier(ère) ou le médecin responsable.

VOTRE SÉJOUR

- ✗ Le médecin fait chaque jour sa tournée dans les chambres. Vous pouvez profiter de cette occasion pour lui faire part de vos questions ou préoccupations. La demande et/ou la remise d'attestations ou autres se font également à ce moment-là.
- ✗ Le médecin effectue régulièrement une tournée approfondie, lors de laquelle il examinera votre blessure. Veillez dès lors, dans votre propre intérêt, à être présent(e) dans votre chambre à ce moment-là.
- ✗ Les soins hygiéniques et le traitement des plaies se font autant que possible en dehors des heures de visite. Si cela doit se faire malgré tout pendant ces heures, les visiteurs quitteront la chambre.
- ✗ Pendant toute la durée de votre séjour, une prise de sang sera effectuée chaque jeudi matin. Le résultat vous sera communiqué uniquement par le médecin.
- ✗ Les repas sont servis à table, sauf si ne pouvez vraiment pas quitter le lit. Il vous est demandé également, dans la mesure du possible, de porter pendant la journée des vêtements de tous les jours confortables, plutôt qu'un pyjama ou une robe de chambre.
- ✗ Étant donné que vous séjournez dans un hôpital universitaire, votre infirmier(ère) sera régulièrement accompagné(e) par un étudiant infirmier. À cet égard, nous comptons sur votre compréhension. La formation est l'un des grands piliers de notre hôpital.
- ✗ Un respect mutuel entre patient/famille et personnel soignant est très important.

RÈGLES DE CONDUITE DE L'UZ LEUVEN CAMPUS PELLENBERG

Heures de visite

Les heures de visite sont les suivantes : chaque jour de 14 à 20 heures. Des dérogations aux horaires de visite sont possibles en accord avec le (la) responsable du service. Le nombre de visiteurs doit être limité. Le visiteur quittera spontanément la chambre au moment des soins.

Tabac

Il est interdit de fumer dans l'hôpital.

Le seul endroit où l'on peut encore fumer est le kiosque situé à l'extérieur, juste à côté de l'entrée de l'hôpital.

Alcool

La consommation d'alcool peut avoir un effet néfaste sur le processus de guérison. Combiné à vos médicaments, l'alcool peut engendrer de sérieux problèmes. Toute consommation d'alcool est interdite dans les chambres des patients.

Stupéfiants

L'usage et le trafic de drogues, y compris le cannabis, sont interdits dans l'enceinte de l'hôpital et du domaine.

En cas de comportement inadmissible, la police sera avertie.

Télévision et musique

Il est permis de regarder la télé et d'écouter de la musique, à condition de ne pas déranger les autres patients. C'est pourquoi il est demandé d'éteindre la télévision vers 23 heures et/ou d'utiliser un casque d'écoute.

Thérapie

Veillez à être présent(e) dans la chambre lors de la tournée du médecin, pour les soins et pour les différentes thérapies.

Les visites ne sont pas autorisées pendant les thérapies et dans les salles de thérapie.